Commune de Siviriez Février 2016

Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)

Plan d'affectation des zones

adapté suite à l'approbation de la DAEC du 29 avril 2015

Dossier final d'approbation

Echelle 1 : 5 000

100 50 0 100 200 300 mètres

N

Mis à l'enquête publique par parution dans les Feuilles Officielles (FO) N° 36 du 6 septembre 2013 et N° 43 du 24 octobre 2014.

Approuvé avec réserve par la DAEC le 29 avril 2015.

Adaptations mises à l'enquête publique dans la FO N° 8 du 26.02.2016

Adopté par le Conseil communal de Siviriez le 02.05.2016

La Secrétaire — Le Syndic

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions le 3 MAI 2017

Le Conseiller d'Etat, Directeur

Légende

Zones d'affectation

- Zone centre village (CV)
- Zone résidentielle moyenne densité (RMD)
- Zone résidentielle faible densité (R1)
- Zone mixte (RA)
- Zone d'activité (ACT)
- zone d'activités laitières (ACTL)
- Zone d'intérêt général (IG)
- Zone de verdure (VE)
- Zone de protection de la nature (PN)
- Périmètre d'habitat à maintenir (PHM)
  - Périmètre soumis à la réglementation spéciale (art. 33 OAT)
- Zone agricole (AGR)
- Aire forestière (FOR)
- Zone de décharge contrôlée pour matériaux inertes (DCMI)

Mesures particulières

- PAD approuvé
- PAD obligatoire
- PED obligatoire
- Etape d'aménagement 2, en concordance avec le programme d'équipement (art. 49 LATeC)
- Distance de construction à la forêt (15 m.)
- Secteur de danger naturel élevé — Voir décision d'approbation de la DAEC du 3 MAI 2017
- Secteur de danger naturel moyen
- Secteur de danger naturel faible
- Secteur de danger naturel indicatif
- Site de stockage (état au 2 avril 2013)
- Butte de tir (état au 2 avril 2013)
- Aire d'exploitation (état au 2 avril 2013)
- Distance de construction (4m.) à l'espace nécessaire aux cours d'eau
- Zone de protection des cours d'eau (espace nécessaire aux cours d'eau)
- Secteur militaire

Mesures de protection

- Périmètre de protection du site construit (secteur Chavannes-les-Forts)
- Périmètre de protection du site construit (autres secteurs)
- Bâtiment protégé (catégorie 1)
- Bâtiment protégé (catégorie 2)
- Bâtiment protégé (catégorie 3)
- Boisement hors forêt protégé en zone à bâtir (haie)
- Boisement hors forêt protégé en zone à bâtir (arbre)
- Chemin historique (IVS) catégorie 1
- Chemin historique (IVS) catégorie 2
- Périmètre archéologique

Informations indicatives

- HT 132 KV aerienne
- MT 16-18 KV aerienne
- MT 16-18 KV souterraine
- Bâtiment non cadastré
- Zone de protection des eaux souterraines légalisée (S1;S2, S3)
- Zone de protection des eaux souterraines provisoire (S0)
- Cours d'eau sous tuyau (réseau avéré)
- Cours d'eau sous tuyau (réseau incertain)
- Cours d'eau (tracé alternatif)
- Cours d'eau (réseau hydorgraphique cantonal)

Les dispositions de l'art. 9 "Prescriptions particulières relatives aux cours d'eau" du RCU sont applicables

Romont · Villaranon · Mezières · Villaraboud · Clos du Bugnon · Les Buissons · L'Ochère · Canton de Vaud · Les Chassières · Siviriez · Au Pontonney · Dessous Chaux · Saulgy · La Pierra · La Faule · Chavannes-les-Forts · Vuadmarens · Vuisternens-devant-Romont · Grand-Clos · Prez-vers-Siviriez · Ursy · Le Flon

Voir décision d'approbation de la DAEC du 3 MAI 2017

Sources des données de base pour la révision générale du PAL
Secteurs exposés aux dangers naturels: reproduction autorisée par le CCDNPN
Sites de stockage: Service de la sécurité civile et militaire, reproduction autorisée par le SSCMS
Site de reproduction des batraciens d'importance nationale: reproduction autorisée par l'OFS, GEOSTAT, CH-2010 Neuchâtel
Nature et paysage: reproduction autorisée par le PNP - FR N° 05-09
Inventaire des surfaces agricoles: données digitalisées par la SACA, état décembre 2004
Secteurs relevus au PS/AMC, DAEC 1990
Recensement et inventaire des sites archéologiques: SAEF

N° d'autorisation
020 / 09.01.01 / 000

GEOSUD SA
Rue de l'Eglise 79
1680 Romont

ARCHAM ET PARTENAIRES SA
Aménagement du territoire et urbanisme
Route du Jura 12, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 10 90, fax 026 347 10 91
info@archam.ch, www.archam.ch